

COMPTE-RENDU RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-JUST

Séance du 17 février 2022, 20 heures 30

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept du mois de février, le Conseil municipal de la commune de Saint-Just dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François CHAUTARD, Maire.

PRÉSENTS : M. CHAUTARD François, M. HERNANDEZ Jean-Marie, M. BEST Frédéric, M. ROIRON Serge, M. MONEYRON Anthony, M. CHYSCLAIN Florian, M. BEST Christophe.

ABSENT(S) : M. BEST Olivier, Mme JOLIVET Audrey, M. CHAUTARD Ludovic (procuration à Christophe BEST), M. SCHLESSER Pascal (procuration à Jean-Marie HERNANDEZ).

M. MONEYRON Anthony est élu secrétaire de séance.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2022

Le Maire a présenté aux élus présents les Comptes administratifs 2022. Cependant, n'ayant pas reçu à ce jour les comptes de gestion provenant du Comptable public, les votes du compte administratif et du compte de gestion n'ont pas pu être réalisés. Ils sont donc transférés à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

20220001_ TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE 2022 – DEMANDE DE SUBVENTION ET PLAN DE FINANCEMENT

Le Maire donne lecture au Conseil municipal des travaux prévus au titre de la voirie communale pour l'année 2022 (voir annexe). Ces derniers sont estimés à 52 732 € HT.

De plus, afin de nous appuyer dans le suivi de ces dossiers, l'ADIT nous a fait une proposition pour la Maitrise d'œuvre d'un montant de 2 100 € HT.

Des demandes de subventions peuvent être réalisées au titre du FIC 2022 (plafond des travaux à 44 500€), et au titre de la DETR 2022.

Le plan de financement serait donc ainsi établi :

Coût du projet Travaux	52 732 € HT
Coût de la maitrise d'œuvre	2 100 € HT
Montant subvention FIC 2022	10 346 € HT
Montant subvention DETR 2022	16 449 € HT
Part communale	28 037 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Valide le plan de financement ainsi défini,
- Valide le devis de l'ADIT concernant la maitrise d'œuvre pour un montant de 2 100 € HT, et autorise Monsieur le Maire à le signer,
- Charge Monsieur le Maire de déposer les demandes de subventions au titre du FIC 2022 et au titre de la DETR 2022 pour les travaux de voirie communale 2022,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires pour ce projet.

20220002_ ADRESSAGE 2022 – DEMANDE DE SUBVENTION ET PLAN DE FINANCEMENT

Le Maire donne lecture au Conseil municipal du devis reçu concernant l'acquisition des plaques de rue et numéros de maisons, dans le cadre de la procédure d'adressage qui est en cours. Le devis est établi pour un montant de 9 588 € HT.

Des demandes de subventions peuvent être réalisées au titre du FIC 2022, et au titre de la DETR 2022.

Le plan de financement serait donc ainsi établi :

Coût du projet Achat de fournitures (panneaux)	9 588 € HT
Montant subvention FIC 2022	2 229 € HT
Montant subvention DETR 2022	2 876 € HT
Part communale	4 483 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Valide le plan de financement ainsi défini,
- Charge Monsieur le Maire de déposer les demandes de subventions au titre du FIC 2022 et au titre de la DETR 2022 pour la fourniture des panneaux au titre de l'adressage communal,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires pour ce projet.

20220003 – SUBVENTIONS 2022

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'attribuer les montants de subventions suivants pour 2022 :

Don du sang : 60.00 €

APE : 150.00 €

Comité des fêtes : 150.00 €

Club 3ème âge : 150.00 €

Chasse : 150.00 €

CLIC : 20.00 €

Paroisse : 120.00 €

St Just Moto Loisirs : 150.00 €

Fanfare Marsac-en-Livradois : 340.00 €

- de charger Monsieur le Maire de faire le nécessaire, et de prévoir la somme de 1290 € au budget primitif 2022 – imputation 6574.

20220004 – REFERENT PROJET DE COLLECTE

Monsieur le Maire donne lecture au conseil Municipal, des éléments reçus de la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez concernant le projet de réorganisation de la collecte des déchets.

Il convient, à la demande du service Déchets, de nommer un élu référent et un agent technique référent pour suivre ce dossier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de nommer Serge ROIRON en Elu référent
- de nommer Sabine BEST en Agent technique référent
- de charger Monsieur le Maire de toutes démarches utiles.

20220005 – DENOMINATION DES VOIES - ADRESSAGE

Par délibération du 23/11/2018, le Conseil municipal a validé le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies de la commune, et autorisé l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre.

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies et places de la commune.

La dénomination des voies communales est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Il convient, pour faciliter la fourniture de services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles.

Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des rues et places, il est demandé au Conseil municipal :

- de VALIDER les noms attribués à l'ensemble des voies communales (liste en annexe de la présente délibération),
- d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- d'ADOPTER les dénominations suivantes : (voir tableau annexé à la délibération).

Dénomination de la voie	Lieudit complément_nom	commune_in see	commune_nom
Allée du Cimetière		63371	Saint-Just
Route de Medeyrolles		63371	Saint-Just
Chemin de la Croix Verte		63371	Saint-Just
Chemin du Livradois		63371	Saint-Just
Impasse du Suc		63371	Saint-Just
Route de Vareilles	Les Paulzes	63371	Saint-Just
Impasse du Lavoir		63371	Saint-Just
Chemin des Planches		63371	Saint-Just
Chemin de la Guesle	La Guesle	63371	Saint-Just
Chemin d'Olliergues	Chomotte	63371	Saint-Just
Impasse du Plateau		63371	Saint-Just
Chemin des Cèpes	La Cartelade	63371	Saint-Just
Impasse de la Forêt	Combest	63371	Saint-Just
Chemin du Cerisier		63371	Saint-Just
Chemin des Prés		63371	Saint-Just
Route de Cheminrand		63371	Saint-Just
Chemin de Hauteville	Le Mas	63371	Saint-Just
Chemin des Iris		63371	Saint-Just
Chemin de Champagne	Les Planches	63371	Saint-Just
Route de Bel-Air	Le Mont	63371	Saint-Just
Impasse du Couchant		63371	Saint-Just
Impasse du Tisserand	Plagnes	63371	Saint-Just
Chemin du Château		63371	Saint-Just
Route du Chêne		63371	Saint-Just
Route du Soleil	Fontlobines	63371	Saint-Just
Chemin de la Narse		63371	Saint-Just
Chemin du Château d'eau		63371	Saint-Just
Route du Lavoir	Saint-Priest	63371	Saint-Just
Impasse du Tilleul		63371	Saint-Just
Impasse du Puits		63371	Saint-Just
Chemin des Abeilles		63371	Saint-Just
Route du Mas	Chassagnols	63371	Saint-Just
Route de Viverols		63371	Saint-Just
Rue du Garret		63371	Saint-Just
Rue du Lilas		63371	Saint-Just
Rue des Noyers		63371	Saint-Just
Route de la Cabane	Le Cros	63371	Saint-Just
Chemin des Alpines		63371	Saint-Just
Chemin du Bois de la Lice		63371	Saint-Just
Chemin du Renard		63371	Saint-Just
Chemin de la Chapelle		63371	Saint-Just
Chemin de l'école		63371	Saint-Just
Chemin des Plats		63371	Saint-Just
Chemin de Champagne	Chaillargues	63371	Saint-Just
Chemin du Moulin Roussel		63371	Saint-Just
Chemin des Hortensias		63371	Saint-Just
Chemin du Lavoir		63371	Saint-Just
Chemin des Tilleuls		63371	Saint-Just
Route du Mas		63371	Saint-Just
Impasse du Moulin	Issartier	63371	Saint-Just
Route de Viverols		63371	Saint-Just
Chemin de Chamby		63371	Saint-Just
Chemin des Bois		63371	Saint-Just
Chemin de la Conche	Vareilles	63371	Saint-Just
Route des Jonquilles		63371	Saint-Just
Chemin du Bac		63371	Saint-Just
Chemin des Narcisses		63371	Saint-Just
Chemin des Violettes		63371	Saint-Just
Chemin des Pommiers		63371	Saint-Just
Impasse du Muret	Veillettes	63371	Saint-Just
Chemin du Ruisseau		63371	Saint-Just
Route de Vareilles		63371	Saint-Just
Impasse du Four		63371	Saint-Just
Chemin des Ferrandaises		63371	Saint-Just
Chemin des Limites	Le Vernadet	63371	Saint-Just
Chemin de la Scierie	Les Sabots	63371	Saint-Just

QUESTIONS DIVERSES

- Etude des futurs projets pour préparation du budget primitif 2022 : investissement prévu sur la Voirie Communale – rénovation de l'Eclairage Public – panneaux solaires sur la Salle Annexe – achat d'une maison dans le bourg de la commune.
- Demande d'une association de photo pour prêt gracieux de la Salle Annexe afin d'y tenir une exposition photo pendant un week-end : prendre rendez-vous avec le Président de l'Association.
- Proposition de date pour la Cérémonie concernant la pose d'une plaque commémorative à l'attention des gendarmes : 12 mars ?

La séance est levée à 23h45.